



## **Impact de la baisse du nombre de chasseurs et perspectives**

5 fois plus de sangliers en 20 ans, contre 30% de chasseurs en moins sur la même période.

La décroissance du nombre de chasseurs est significative même si elle a été partiellement compensée par une mutation des chasseurs du petit gibier vers le grand gibier.

La diminution des chasseurs se traduit par une déprise cynégétique qui touche en premier lieu les secteurs les moins giboyeux ou les plus difficiles à chasser.

Cette baisse contribue aussi à déstructurer les équipes de chasse qui tombent en dessous du nombre critique nécessaire pour réguler efficacement les sangliers sur leur territoire.

Face à cette menace, le remplacement du chasseur humain par le loup constitue-t-il une solution palliative ? La moindre vulnérabilité du sanglier par rapport aux autres ongulés sauvages, l'incidence du loup sur les indemnités d'animaux domestiques rendent peu crédible l'efficacité d'un tel concept.

Le chasseur d'aujourd'hui dispose d'une quote-part d'espace chassable et de sangliers supérieure à hier. Les méthodes de chasse doivent évoluer en conséquence : plus grande mobilité d'un territoire à un autre, adaptation des pratiques pour contrôler des densités d'animaux plus importantes.

Compte tenu du vieillissement et de la diminution des chasseurs en zone rurale, l'accueil des chasseurs urbains constitue une réponse positive. Toutefois, le « tourisme cynégétique » destiné à faire découvrir les opportunités sous forme d'accueil à la journée ne constitue qu'un premier pas. Il doit être complété par l'intégration des chasseurs qui auront su développer les meilleures affinités avec les sociétés de chasse locale afin d'en assurer la continuité durable.

**Alain FRANCOIS** – Président de l'Association Nationale des Chasseurs de Grand Gibier

**Gérard BEDARIDA** - Secrétaire général de l'Association Nationale des Chasseurs de Grand Gibier -  
Président de l'Association des Chasseurs de Grand Gibier des Yvelines